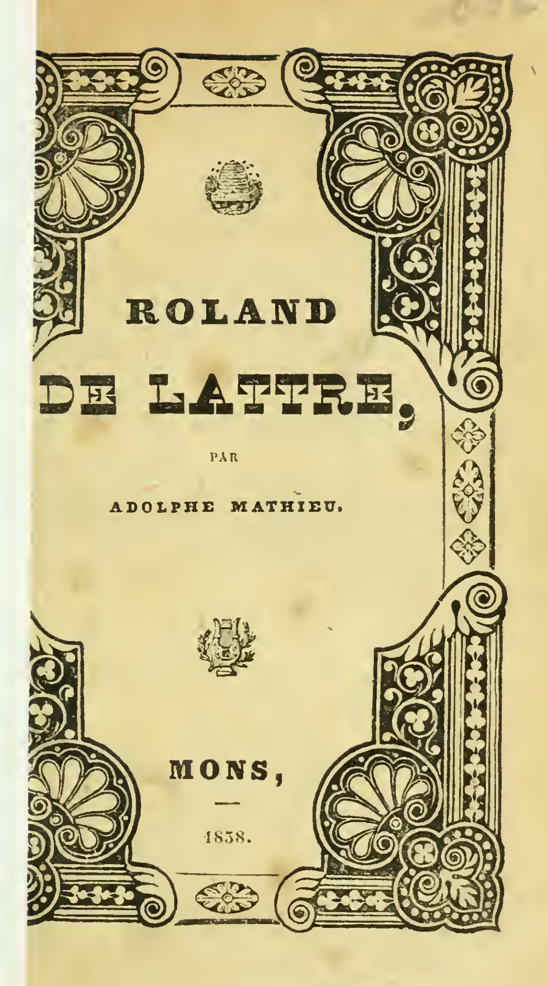


Mathieu, Adolphe Charles
Ghislain
Roland de Lattre



ROLAND DE LATTRE,

PAR

ADOLPHE MATHIEU.

MONS,

1838.

ROLAND DE LATTRE.

ROLAND DE LATTRE,

PAR

ADOLPHE MATHIEU.



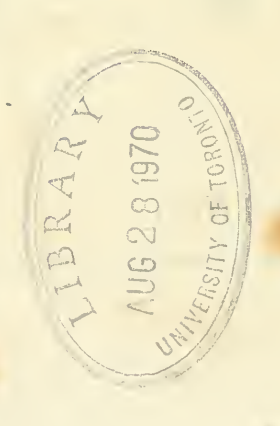
MONS,

IMPRIMERIE DE PIÉRART, LIBRAIRE, RUE D'HAVRÉ.

—

1838.

Aux Montois.



Roland De Lattre, connu sous les divers noms de *Roland Lassus, Roland Lassé, Orlando Di Lasso*, etc., etc. et, plus généralement, sous celui d'Orland De Lassus, qu'il prit très jeune et qu'il porta jusqu'à sa mort, naquit à Mons, en Hainaut, en 1520, (1) d'un faux monnoyeur, qui comme

(1) « Rue dicte *Gerlande* (*Guirlande,* maintenant des *Capucins*), à l'issue de la maison portant l'enseigne de la *Noire Teste.* »

François Vinchant. Ann. du Hainaut, Ms. autographe.

Cette maison, qui se trouve dans la Grand'Rue et qui avait issue dans la rue de la Grande-Guirlande ou des Capucins, entre les maisons portant aujourd'hui les Nos. 57 et 59, a pour enseigne un *heaume*. C'est probablement ce *heaume* qu'on appelait la *Noire Teste*.

tel, *fut par sentence judicielle contraint de porter en son col un pendant de fausses monnoies et avec iceluy faire trois pourmaines* (promenades ou tours) *publiquement à l'entour d'un hour* (échafaud)..... *Roland De Lattre changea de nom et surnom..... et ainsy quitta le pays et s'en alla en Italie avec Ferdinand de Gonzague qui suivoit le party du Roy de Sicile.....* (1)

On raconte qu'il fréquenta très jeune les écoles, et que, parvenu à sa septième année, il reçut une éducation musicale soignée. Ses progrès furent rapides, et sa voix pure et mélodieuse (2) charmait ses auditeurs. Cette impression, à ce qu'on dit, fût même si forte chez l'un d'entre eux, qu'il enleva secrètement l'enfant de son école jusqu'à trois reprises différentes. Les deux premières fois, ses parents auraient été assez heureux pour le retrouver; enfin la troisième fois qu'on leur aurait enlevé leur fils, ils auraient consenti

(1) Vinchant.

(2) Ce fut un soprano jusqu'à l'âge de puberté; ensuite un ténor, puis une basse.

à ce qu'il pût séjourner à S[t].-Didier, auprès de Ferdinand de Gonzague.... — « N'est-il pas plus simple, » ajoute Delmotte (1), « de penser, d'après les termes de Vinchant, que rougissant du supplice infamant subi par son père, il changea de nom et de prénom, (ce qui ferait croire qu'il portait le même prénom que ce dernier), et qu'il ne chercha qu'une occasion favorable de fuir une ville où tout lui rappelait le crime de l'auteur de ses jours? »

Quoi qu'il en soit, il fut d'abord enfant de chœur, comme le rapporte Vinchant, à l'église de S[t].-Nicolas en Havré (Havrecq), et partit de Mons, âgé de moins de seize ans, avec Ferdinand de Gonzague, qui commandait en Belgique un corps d'armée sous les ordres de Charles-Quint, et qui, la campagne terminée, se rendit en Italie.

A dix-huit ans, il quitta Ferdinand De Gonzague, et suivit Constantin Castriotto qui

(1) Henri-Florent Delmotte, né à Mons, le 20 juin 1798, y décédé le 7 mars 1836. — *Notice biographique sur Roland De Lattre.*

le conduisit à Naples, où il demeura deux ans et plus, chez le marquis *de la Terza.*

A vingt et un ans environ, il alla à Rome où l'archevêque de Florence lui fit l'accueil le plus bienveillant. Il demeura chez ce nouveau protecteur à peu près six mois, et au bout de ce temps il obtint la place de maître de la chapelle de St.-Jean-de-Latran.

Deux ans après il revint à Mons, rappelé par le danger que couraient ses parents attaqués d'une maladie grave; mais lorsqu'il revit le toit paternel, les êtres auxquels il devait l'existence, l'avaient quitté pour toujours.

Il partit de Mons avec Jules-César Brancaccio, d'une naissance noble, et amateur éclairé des beaux-arts; il parcourut avec lui l'Angleterre et la France.

Ces voyages terminés, il vint se fixer pendant deux années à Anvers, dont le séjour lui plaisait, et s'y rendit cher à tous ceux qui l'approchaient, tant par ses talents musicaux et la diversité de ses connaissances, que par l'aménité de son caractère franc et ouvert. Choyé, fêté partout, il passait toutes

ses journées avec les personnes les plus distinguées par leur instruction, leur science, leur esprit ou leur naissance.

Il prenait surtout à tâche de répandre et de propager le goût de la musique. Bientôt sa réputation s'étendit au loin et parvint jusqu'aux têtes couronnées.

Albert V, dit *le généreux*, duc de Bavière, l'invita, en 1557, à se rendre à sa cour. Il lui fit des propositions très favorables et l'engagea à amener avec lui à Munich plusieurs musiciens distingués des Pays-Bas, afin de rehausser le lustre et d'accroître la renommée de sa chapelle.

De Lattre désirant justifier dans cette ville la réputation qui l'y avait précédé, se fit remarquer par son érudition, ses bons mots, son esprit, sa gaîté, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions musicales. Le duc Albert, rendant pleine justice à son mérite et à ses qualités personnelles, conçut pour lui une vive affection.

Il épousa en 1558 (un an après son arrivée à Munich), Regina Weckinger, fille d'honneur

de la maison ducale. Ni l'un ni l'autre n'eurent à se repentir de cet hymen.

Les liens qui attachaient De Lattre à sa nouvelle patrie et à son auguste protecteur, se resserrèrent encore plus étroitement par cette union, qui, loin de ralentir son zèle pour le service ou de distraire son imagination, ne fit au contraire que redoubler le premier, et rendre la seconde plus fraîche et plus brillante.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants; entre autres FERDINAND, RODOLPHE, JEAN, ERNEST, ANNE et REGINA. (1)

(1) FERDINAND (De Lassus) : il épousa Judith Schloglin, d'une famille bourgeoise de Munich; il fut d'abord ténor à la chapelle ducale en 1593, et en 1602, maître de chapelle du duc Maximilien Ier. Il se livra à la composition et concourut avec son frère Rodolphe, à la publication du *Magnum opus musicum* de son père. (*Munich*, 1604, 6 *vol. in-f°.*) Il mourut à Munich, le 27 août 1609.

RODOLPHE : en 1588, il s'était déjà fait connaître, comme musicien, à la cour de Bavière; en 1593, il était ténor de la chapelle ducale; en 1609, organiste de la cour. Il acquit, comme compositeur, une renommée telle que Gustave-Adolphe, le *Lion du Nord*, pendant le séjour qu'il fit à Munich, en 1632, vint lui faire visite chez lui et le chargea

Le duc Albert le nomma, en 1562, maître de sa chapelle, l'une des meilleures de l'époque. Elle se composait de 92 musiciens. On voit parmi les chanteurs : 15 ténors, 12 basses, 13 contralto, 16 élèves de la chapelle et 6 sopranistes.

de la composition de divers morceaux de musique. Il publia plusieurs ouvrages de son père et mourut en 1635.

Jean : il fut musicien de la cour et haute-contre de la chapelle.

Ernest : il était, en 1593, instrumentiste à la chapelle ducale.

Anne : elle épousa N.... Mundpraden.

Regina : elle épousa un certain seigneur d'Ach qui, en 1613, fonda un bénéfice.

Anne et *Regina* vivaient encore toutes deux en 1614.

Ferdinand De Lassus, dont nous avons parlé d'abord, laissa entre autres enfants :

1°. Gaspard.

2°. Ferdinand : il succéda à son père comme maître de chapelle au service du duc Maximilien. Ce ne fut cependant qu'en 1616 qu'il entra en fonctions comme maître de chapelle effectif. En 1629, il fut nommé juge de district et caissier à Reispach. Il fut marié à Marie N.... (qui épousa en secondes noces un nommé Vogel), et il mourut en 1636.

Guillaume : il reçut une éducation toute musicale et commença sa carrière comme enfant de chœur de la chapelle ducale. Il fut ensuite nommé valet de chambre de

De Lattre, dans sa jeunesse, avait déjà composé beaucoup d'ouvrages qui lui avaient attiré une haute considération, mais c'est

l'électeur Maximilien. Après neuf ans de service en cette qualité, il sollicita un autre emploi, celui de caissier, à Rosenheim; ensuite il demanda celui de chef douanier, à Brunnau; puis enfin il chercha à obtenir la place de commissaire de comptes près la chambre aulique électorale, à Munich. Il fut nommé à ces dernières fonctions le 13 novembre 1614.

On cite encore comme descendants de De Lattre :

1°. Ferdinand, qu'on présume fils de Ferdinand, petit-fils de Ferdinand et arrière-petit-fils d'Orland.

2°. Georges-Guillaume (qu'on croit fils de Guillaume) : il fut admis, en 1628, comme chanteur de dessus dans la chapelle de la cour électorale, puis nommé valet de chambre de l'électeur, le 10 novembre 1639. Plus tard, il fut promu aux fonctions de caissier ou payeur de la cour, et mourut, dans l'exercice de ces fonctions, en 1652, laissant quatre enfants en bas âge. L'électrice Marie-Anne qui, après le décès de son époux, tint les rênes du Gouvernement au nom de son fils mineur, Ferdinand-Marie, prince héréditaire, prit en affection une des filles de Georges-Guillaume, appelée comme elle Marie-Anne (elle en était probablement la marraine), et elle lui accorda, jusqu'à son établissement, une somme de quatre-vingts florins par an pour sa nourriture.

3°. Guillaume : il fut douanier à Regensberg, au service du gouvernement bavarois. Il eut trois femmes :

surtout à Munich que son talent prit un essor immense. Premier maître de chapelle, encouragé par les éloges du duc, par l'excellence des musiciens qu'il dirigeait, par le nombre toujours croissant des personnes qui s'empressaient de se rendre auprès de lui pour profiter de ses leçons ou de ses conseils, il sentit s'enflammer sa verve, et toutes ces causes, agissant fortement sur son imagination, firent naître en lui tant d'enthousiasme que ses compositions en acquirent une facture, une vie et une vigueur extraordinaires.

Sa renommée dès lors envahit l'Europe

Marie-Catherine Gottfrieden, Marguerite-Catherine Schützingerin et Marie Khernin. — Il vivait encore en 1736; c'était probablement un des quatre enfants de Georges-Guillaume. —

Regina Weckinger, épouse de De Lattre, ne lui survécut que quelques années. Son tombeau fut placé auprès de celui de son mari, mais il a disparu lors de la suppression du monastère des Franciscains.

Il portait cette épitaphe :

L'an de grâce 1600, le 5 juin, décéda la noble et vertueuse dame Regina De Lassin (*sic*), veuve de feu Orland De Lassus, en son vivant maître de chapelle au service des princes sérénissimes de Bavière. R. I. P. *Amen.*

entière ; on le surnomma partout le *prince des musiciens*. Il surpassait, et de beaucoup, les premières réputations musicales de l'époque, si ce n'est celle de Palestrina, qui lui disputait l'empire du monde chantant et régnait sur le midi comme lui sur le septentrion. Sa prépondérance était trop grande pour qu'on pût espérer de l'affaiblir en l'égalant ; aussi ses productions étaient-elles disputées, enlevées par tous les amateurs de musique qui se les arrachaient à l'envi.

Du Verdier parle de De Lattre en ces « termes : C'était le plus excellent musicien qui ait *(sic)* été avant lui ; et il semble avoir seul dérobé l'harmonie des cieux pour nous réjouir sur la terre, surpassant les anciens et se montrant en son état la merveille de son temps. »

Adrien Leroy (1) fait de lui l'éloge suivant : « Ce grand maître et suprême ouvrier, l'excellente et docte veine duquel pourroit seule servir de loi et reigle à la musique, attendu

(1) Traité de musique, préface. (1583.)

que les admirables inventions, ingénieuses dispositions, douceur agréable, propreté nayve, nayveté propre, traits signalés, liberté hardie, et plaisante harmonie de sa composition fournissent assés de sujet pour recevoir sa musique, comme patron et exemplaire, sur lequel on se peut seurement arrêter. »

On lit en tête des Meslanges de la musique d'Orlande Lassus, que Ballard imprima à Paris en 1619, in-8°. :

Bruta Orpheus, Saxa Amphyon, Delphinus Arion
  Traxit; at Orlandus post se terramque fretumque,
Post se traxit item molem totius Olympi.
  Quanto igitur major, quantoque potentior unus
Orlandus tribus his, Amphyone, Arione et Orpheu!

Un poétereau inconnu lui a composé cette épitaphe :

Etant enfant j'ai chanté le dessus;
Adolescent, j'ai fait la contre-taille;
Homme parfait, j'ai raisonné la taille,
Mais maintenant je suis mis au bassus.
Priez, passant, que l'esprit soit là-sus.

Jean Daurat (Auratus) a trouvé dans *Orlandus de Lassus* cette anagramme : *Laurea*

donandus es. — Il qualifie notre ORLAND de *præstantissimus numerorum auctor.*

Les souverains eux-mêmes, partageant l'enthousiasme général, le comblèrent des marques de distinction les plus flatteuses :

En 1570, à la diète de l'Empire, l'empereur Maximilien, de son propre mouvement, donna à De Lattre et à ses enfants légitimes, ainsi qu'à leurs descendants des deux sexes, des lettres de noblesse (1). Ces lettres sont des plus honorables pour celui qui les reçut, et très remarquables surtout si l'on réfléchit qu'elles ont été délivrées par un prince absolu, dans un pays où le pouvoir n'a jamais rien perdu de ses droits, et dans un de ces siècles qu'il n'y a pas bien long-temps encore on désignait dédaigneusement sous le nom de siècles de barbarie.

Le pape Grégoire XIII, aussi de son propre mouvement, le créa, le 6 avril 1574, chevalier de St.-Pierre à l'éperon d'or *(de numero participantium),* en le faisant revêtir par les nobles chevaliers et seigneurs Onorato Cajetano et Angelo Mazzatosta, dans la chapelle

(1) Ces lettres sont datées de Spire, le 7 décembre.

papale de la cour, de l'éperon d'or et du glaive ; et ce avec tout le cérémonial usité en pareil cas.

Philippe Bosquier, notre compatriote, dit que « le roy de France l'annoblit de la croisade de Malthe. »

En 1571, De Lattre partit de Munich et se rendit de nouveau en France ; il alla pour la première fois à Paris, et logea chez Adrien Leroy, dont nous avons déjà parlé, musicien distingué de son temps, plus fameux encore comme imprimeur et marchand de musique. Ce fut Adrien Leroy qui le présenta à la cour, où Charles IX le reçut avec les plus grands honneurs, l'admit à lui baiser la main et lui fit de très riches présents.

Au mois de novembre 1570, ce monarque accorda à Jean-Antoine de Baïf et à Joachim Thibaut de Courville des lettres patentes pour l'érection d'une académie de musique. Il est probable que la renommée de De Lattre avait engagé Charles IX à l'appeler auprès de lui, pour profiter de ses conseils lors de la création de cette académie, ou bien que la fondation de cet établissement musical avait

décidé l'artiste à se rendre à Paris, ville que depuis long-temps il brûlait de visiter, *cujus urbis invisendæ incredibili cupiditate diù flagrarem* (1), afin d'examiner sur quelles bases on allait le fonder.

Charles IX garda un profond souvenir de cette entrevue avec De Lattre, le *phénix musical de l'époque*, comme on l'appelait alors; aussi, lorsque bourrelé de remords à cause du sang huguenot qu'il avait fait couler à si larges flots, il chercha vainement le sommeil qui fuyait sa couche, l'impression que lui avaient faite les *Sept psaumes de la pénitence,* l'une des compositions de De Lattre les plus célèbres, — qui avait été écrite par ordre du prince Albert, long-temps avant la St.-Barthélémy, — se présenta à son esprit troublé. Dès lors il voulut que De Lattre lui-même, à la tête des musiciens de la cour de France, lui fit entendre les accents plaintifs et lamentables d'un roi pénitent, et ce désir s'accroissant de toute la force de son repentir, il lui offrit, pour le décider à se rendre auprès.

(1) De Lattre.

de lui, la maîtrise de sa chapelle avec un traitement considérable. La musique seule pouvait apporter quelque soulagement aux tortures morales de ce souverain.

De Lattre répugnait cependant à quitter Munich, où son existence était si heureuse; la reconnaissance seule lui faisait même considérer comme un devoir sacré, le refus de laisser Albert qui l'honorait de sa bienveillance et de son amitié. Mais celui-ci, quoiqu'il vît à regret le départ de son favori, de celui qu'il se plaisait à désigner sous le titre de *perle de sa chapelle*, l'engagea avec générosité à ne pas lui sacrifier des avantages plus grands que ceux qu'il pouvait lui procurer à sa cour, et à se rendre à l'invitation du roi de France.

De Lattre était bon, compâtissant, et il n'hésita pas à se mettre en route, lorsqu'Albert, qui avait pris Charles IX en pitié, lui eut persuadé que son talent pourrait seul adoucir les tourments de ce malheureux prince. Il partit donc, mais à peine parvenu à la moitié de son voyage, il reçut la nouvelle positive de la mort de Charles IX, qui expira le 30 mai 1574. Sans perdre une seconde, il re-

broussa chemin, et revint en hâte à Munich, au sein de sa famille. Le duc le reçut à bras ouverts, le réintégra immédiatement dans ses honorables fonctions, le combla de nouveaux bienfaits et de nouvelles faveurs. Il lui assura le 23 avril 1579, en considération de ses bons et loyaux services, ses appointements (qui étaient de quatre cents florins, somme considérable pour ce temps), pendant tout le reste de son règne, sans aucune déduction.

Orland eut bientôt à déplorer la perte de son protecteur, on doit même dire de son ami (1), le duc Albert, qui mourut le 24 octobre suivant.

Il ne pouvait quitter ce prince, suivant Bianconi, parce que, disait-il, avec cet amour de l'art inné chez tous les grands talents, « je préfère un maître qui est connaisseur à tous ceux qui ne sont qu'amateurs. »

Le duc Guillaume V, dit *le pieux*, professa

(1) Entre autres marques d'amitié qu'il donna à son maître de chapelle, il composa un panégyrique en son honneur, lorsqu'il revint à Munich, à la mort de Charles IX.

pour lui autant d'estime que son prédécesseur, et De Lattre n'éprourva, par ce changement de souverain, aucune différence dans sa position, soit sous le rapport des procédés et des égards, soit sous celui des appointements. Guillaume lui assura la continuation de son traitement de quatre cents florins par an, traitement qui avait cessé de droit lors du décès d'Albert.

Grâces à ses économies, De Lattre avait amassé peu-à-peu une somme de 4,400 florins, et l'avait placée successivement, en quatre fois, dans la caisse du trésor, au taux de cinq pour cent d'intérêt, taux déjà en usage alors. L'église à cette époque, comme de nos jours, usait de son influence pour défendre aux particuliers laïques de retirer de semblables bénéfices de leurs épargnes, lors même que les puissances séculières y donnaient leur assentiment. De Lattre, après avoir perçu pendant plusieurs années les intérêts de ses fonds, s'alarma, et ses scrupules religieux lui firent considérer sa conscience comme blessée par cette action. Il prit aussitôt sa résolution, et renvoya au duc le

montant de tous les intérêts qu'il avait reçus, en déclarant que sa piété ne lui permettait pas de jouir d'un bien que l'église s'était réservé, et qu'il devait ce sacrifice à cette bonne mère qui, par sa doctrine divine, lui prodiguait tant de consolations pour son bonheur, soit temporel, soit spirituel.

Le duc feignit d'accepter la somme renvoyée, mais il fit délivrer à De Lattre un acte, en date du 6 mars 1580, par lequel une somme équivalente lui fut donnée en propriété, afin de ramener par ce moyen le calme dans sa conscience, sans préjudicier à son avoir. — Je plains ceux, dit Delmotte, qui ne trouveront dans cette anecdote qu'un sujet de sarcasmes.

Le 17 janvier 1587, le duc Guillaume lui fit présent de la propriété du jardin de Meising, sur l'Amber, juridiction de Stareberg (1), et le 6 novembre de la même année, il lui

(2) Ce jardin avait 40 aunes de long sur 60 de large. Il tenait par derrière à la grand'route de Furstenfeld et aboutissait du devant au vieux bourg de Draexls. Sa clôture était en planches.

accorda que son épouse, si elle survivait à son mari, pourrait toucher pendant tout le reste de sa vie, une pension annuelle de cent florins, payable sur la chambre des domaines du prince.

Indépendamment de cette propriété de Meising, De Latttre en possédait une à Putzburnn, dans le district de WolfarthsHausen.

Les travaux quotidiens de la maîtrise, absorbant tout son temps, lui firent désirer d'autant plus d'être délivré de ce service trop rigoureux, qu'il voulait consacrer à la composition les instants que lui enlevaient ses fonctions. Il s'adressa donc à cet effet, en 1587, au duc Guillaume, qui accueillit sa demande et lui permit, le 6 décembre, de se rendre chaque année quelque temps dans le sein de sa famille, à Meising, ou dans tout autre lieu du duché (1), en lui diminuant toutefois son

(1) Après en avoir toutefois demandé l'autorisation. — Le duc Guillaume accordait à De Lattre la démission qu'il avait sollicitée de maître de chapelle de la cour, mais ce dernier ne cessait pas cependant entièrement ses fonctions; il était toujours tenu de se rendre à chaque instant

traitement de moitié (200 florins), mais à dater seulement de 1590 (1).

Quoique le duc accordât en même temps, par cet acte, une grande faveur à deux des fils de De Lattre, *Ferdinand* et *Rodolphe* (2), la perte de 200 florins par an parut très pénible à leur père. Il renonça en conséquence à son projet de passer une partie de l'année à la campagne, et il continua de s'acquitter, avec tout le zèle possible, de ses fonctions de

à l'invitation du duc, lorsque celui-ci jugerait convenable de le faire rappeler.

La faculté lui était laissée de visiter la chapelle quand bon lui semblerait.

(1) Par suite de l'ordre sévère établi dans les dépenses de l'État et de la cour de Bavière, on voulut après le décès d'Orland mettre à exécution les dispositions de cet acte, relatives à la diminution de son traitement. On demanda donc à Regina de restituer au trésor ce qui lui avait été payé de trop, prétendait-on; mais elle répondit que son défunt époux avait prié lui-même le duc de changer cet article de l'acte. Il est probable que sa juste réclamation aura été accueillie; les actes existant encore se taisent sur ce point.

(2) *Ferdinand* était alors au service de Fredéric, comte à Zollern. Le duc, en acceptant la démission de son père,

maître de chapelle, consacrant le surplus de son temps à la composition.

Dans une note qu'a écrite sa femme *Regina*, on remarque cette phrase : « *Et il a toujours dit que Dieu lui ayant donné la santé, il ne lui était pas permis de rester à rien faire.* »

En s'adonnant avec plus d'ardeur à la composition, il voulut témoigner à Guillaume, qui aimait passionnément la musique, sa gratitude pour la faveur accordée à ses fils.

Ce travail opiniâtre, dans un moment où le repos lui était si nécessaire, eut des suites funestes pour sa santé. Sa vie avait été la plus

lui accordait, à condition de quitter le service du comte, une place dans sa chapelle avec 200 florins d'appointements et le droit d'être admis à la table des officiers de la cour, s'il ne préférait qu'on lui payât son ordinaire. Il était obligé de remplir, lorsque son père serait absent, les fonctions de ce dernier, ou celles du sous-maître de chapelle, Jean à Tosta.

Rodolphe, par le même acte, obtenait du duc la permission, qu'il lui avait demandée, de se marier, et une place d'organiste au traitement de 200 florins, à condition d'apprendre à chanter aux jeunes gens faisant partie de la chapelle de la cour, et de les instruire dans la composition musicale ou en toute autre chose qui lui serait ordonnée.

laborieuse qu'on puisse se figurer et son imagination féconde, toujours en activité, avait enfanté une multitude de compositions telle que leur nombre nous effraie (1), et que nous nous refusons presque à croire qu'elles puissent être l'œuvre d'un seul homme. Cette tension continuelle d'esprit exigeait impérieusement de la distraction, du repos ; au lieu de s'arrêter, il redoubla ses travaux ; aussi la nature épuisée lui refusa-t-elle un secours dont il avait abusé. Ses facultés mentales, assure-t-on, l'abandonnèrent tout-à-coup. Regina, un jour qu'elle revenait de Meising, le trouva dans un état très précaire ; il avait, ajoute-t-on, tout-à-fait perdu l'esprit, et il ne la reconnut plus. Dans sa frayeur, elle fut aussitôt avertir la princesse Maximilienne, sœur du duc Guillaume, qui envoya à l'instant même son médecin, le docteur Thomas Mermann, auprès du malade.

Par ses soins, la santé de De Lattre s'améliora, mais, s'il faut en croire Delmotte, sa raison ne revint point. Toujours est-il que dès

(1) Il excède 2,000.

cet instant, il fut triste, rêveur, absorbé dans des pensées mélancoliques et qu'il parlait toujours de la mort.

Le duc lui fit annoncer, par Mermann, qu'il continuerait, malgré son état, à jouir de son traitement entier; mais cette nouvelle ne put le ranimer.

Son extérieur calme n'eût pas laissé deviner l'agitation intérieure qui le minait; une lutte violente avait lieu dans ses facultés morales. Abattu, énervé par ces pénibles combats, il écrivit au duc dans un moment d'accablement, « qu'il avait l'intention de quitter entièrement le service, s'il voulait lui donner les 400 florins que déjà son illustre père, le duc Albert V, lui avait promis, en y ajoutant encore une somme quelconque à sa volonté. »

Sa femme, craignant les résultats de cette folle démarche, eut encore recours, pour y parer, à la duchesse Maximilienne, qui transmit à son frère une requête de la malheureuse Regina, où entre autres choses elle disait : « *Que son altesse sérénissime ne veuille pas rejetter sur la pauvre famille d'Orland les torts que se fait à lui-même ce malheureux père*

par ses fantaisies bizarres, suites de trop d'efforts d'esprit pour son art et d'un travail trop assidu. Mais que le duc daigne lui faire continuer son traitement comme il l'a fait jusqu'à présent, car, ajoute-t-elle douloureusement, *ce serait le faire mourir que de le mettre hors du service de la chapelle.* »

Guillaume fit savoir à De Lattre que tout resterait pour lui *comme de coutume;* que s'il faisait une nouvelle demande, elle ne serait pas accueillie, et qu'il pourrait alors, s'il le voulait, s'en aller avec congé.

De Lattre ne vécut pas long-temps dans cet état, espèce de mort anticipée; bientôt il expira.

Peu de temps auparavant, il *légua* une distribution d'aumônes, à perpétuité, à faire chaque année aux pauvres, dans l'hôpital du St.-Esprit à Munich. Elle avait lieu le dimanche après la St.-Michel. Il fonda, aussi à perpétuité, un anniversaire à célébrer le jour de la St.-Jean-Baptiste, dans l'église de Meising. Cet anniversaire consistait en deux messes et un *requiem* en musique.

Il mourut à Munich le 3 juin 1595. Ses restes

y furent déposés dans le cimetière de l'église des Franciscains, où on lui éleva un superbe tombeau en marbre rouge, haut de trois palmes et demie, et large de sept. Ce tombeau, divisé dans sa longueur en deux parties, contient dans le centre de la partie supérieure, un bas-relief représentant l'ensevelissement du Christ; on compte sur ce bas-relief sept figures; dans le fond, sur la droite, on distingue Jérusalem; à la gauche le Calvaire. Sur la tombe du Christ est sculptée la date MDXCV. Aux deux côtés du bas-relief sont deux cartouches sculptés sur lesquels se lit l'épitaphe suivante, composée par Sébastien Baner, de Haidenkaim :

Orlandi cineres, eheu! modo dulce loquentes
  Nunc mutos, eheu! flebilis urna premit.
Lassæ sunt flendo charites funera Lasse,
  Principibus multum, chareque cæsaribus.
Belgica quem tellus genitrix dedit ingeniorum,
  Ingeniorum altrix Boja fovit humus.
Corporis exuvias eadem quoque Boja texit,
  Post lustra ac hyemes sena bis acta duas.
Robora, saxa, feras Orpheus, at hic Orphea traxit,
  Harmoniæque duces perculit harmoniâ.
Nunc quia complevit totum concentibus orbem,
  Victor cum superis certat apud superos.

Dans la partie inférieure du sarcophage se trouvent, au centre, les armoiries de De Lattre et celles de sa femme. Sur la droite, on compte huit figures de femmes agenouillées ; la première a vis-à-vis d'elle un enfant au maillot ; la deuxième, un écusson écartelé sur lequel on distingue les armoiries d'Orland (1) et probablement celles du seigneur d'Ach, époux de Regina, fille aînée de De Lattre (2). La première de ces femmes est Regina Weckinger, épouse du défunt ; la seconde est Regina *De Lassus*. Les six autres, qui portent toutes la coiffure de demoiselles, sont les filles et les petites-filles d'Orland. Son épouse et sa fille Regina sont seules revêtues de vêtements de dames. Au côté opposé sont aussi représentés, à genoux, De Lattre lui-même et neuf fils ou petits-fils (3).

Ce tombeau resta dans le cimetière de l'église des Franciscains jusqu'en 1800 ; il fut

(1) Les signes distinctifs de ces armoiries sont un *dièze*, un *bémol* et un *bécarre*.

(2) Voir la note p. 10 et s.

(3) Un inconnu a fait graver en taille-douce les armoiries de De Lattre sculptées sur sa tombe, et les a dédiées

sauvé, lors de la destruction de ce lieu de sépulture, par M. Heigel, artiste du théâtre de la cour, grand admirateur de De Lattre. Il le déposa dans son jardin qui devint la propriété de mademoiselle de Manntich, et qui appartenait encore à cette demoiselle en 1830.

L'épouse de De Lattre fonda, deux ans après la mort de son mari (vers 1597), pour lui et pour elle, ainsi que pour tous leurs descendants, un obit perpétuel chez les Franciscains. Ce service funèbre annuel, qui devait être célébré *dans leurs cloître et église*, la veille ou le lendemain du jour de St.-Vieth, martyr, consistait en une messe, des vigiles et un office pour les morts.

à la mémoire de ce grand musicien en les accompagnant des vers suivants :

Orlandi Lassi quicunque insignia iconis
  Siste parum; vigili singula mente nota.
Ut sol illustrat totum pulcherrimus orbem,
  Orlandum mundi sic plaga quæque canit.
Herculeo cedunt animantia cuncta leoni,
  Cedit et Orlando musica turba lubens.
Crux monstrat veteris tibi religionis amicum
  Cætera tu tanto pectore volve, licet.

H. L.

Tous les auteurs qui ont parlé de De Lattre sont d'accord sur ce point qu'il fut un des hommes les plus distingués de son siècle, et à cette époque brillante de nos annales musicales où les artistes belges étaient considérés comme les plus célèbres de l'Europe, il fut jugé digne d'être compté comme le premier d'entre eux, comme leur *prince*, selon l'expression d'alors. Ce glorieux surnom lui fut décerné aux applaudissements universels du monde musical. Tous les auteurs du temps le célébrèrent à l'envi. Les rois, les princes, les grands l'accueillirent avec distinction et se plurent à accepter la dédicace de ses compositions. Il était non-seulement musicien et compositeur excellent, mais encore un savant remarquable par la variété, l'étendue et la profondeur de ses connaissances.

Il cultivait la poésie avec succès. On a de lui des vers français adressés au duc de Bavière et une ode au roi Charles IX.

Il se faisait rechercher pour la finesse de son esprit, l'aménité, la douceur de son caractère et les charmes de sa conversation.

M. Freneuse de la Vieuville dit qu'une messe de lui à huit parties *(Dominus Deus noster)*, où il n'y a que de grosses notes blanches, qui filent sur trois ou quatre mesures, fut chantée au *Concile de Trente*. Enfin, le médecin Samuël à Quickelberg, ami intime de De Lattre, vante la beauté de sa voix, et assure l'avoir entendu chanter à la chapelle ducale avec un plaisir extrême.

Il ne se borna point à exciter le goût de la musique par le talent et l'originalité qu'il déploya dans ses compositions, il rendit à l'art musical des services beaucoup plus réels. C'est lui, à ce qu'affirme Burney, *(A general history of music, from the earliest ages to the present period,* Londres 1776-1789, 4 vol. in-4°.) qui introduisit dans la musique les premiers passages chromatiques, et qui, par là, parvint à améliorer grandement les monotonies dans la modulation. La mesure lui doit aussi de très grands perfectionnements, et Werkmeister dit qu'il a réduit le fatras de quatre-vingts différents signes de mesures et de cadences, à deux seulement, la mesure paire et la mesure impaire, en se servant

pour fixer le mouvement, des mots *allegro*, *adagio*, etc., encore usités aujourd'hui.

M. Fétis, notre savant compatriote, maître de chapelle du Roi des Belges, auteur de la *Bibliothèque universelle des musiciens,* n'hésite pas, quoi qu'en ait dit Burney, à faire de De Lattre le chef de l'école allemande, comme Palestrina est le chef de l'école italienne.

— On appelait ORLANDES ses chansons gaillardes; ce qui donna lieu à cette expression : *quelle orlande!* en parlant d'une orgie. —

On cite parmi les portraits de De Lattre :

1°. Les portraits en pied et en buste, de Jean Mielich, qui se trouvent dans le manuscrit des *Psaumes de la pénitence, etc., etc.*, 4 vol. in-f°., faisant partie de la bibliothèque royale de Munich. *(Dans le portrait en pied, De Lattre est représenté tenant dans la main droite un rouleau de papier, et de la main gauche son bonnet et ses gants. Il porte au cou, en sautoir, une médaille en or suspendue à un étroit ruban blanc. Au haut se lit cette devise : « Loyal jusqu'à la mort. »*

Le portrait en buste porte cette autre devise :

« *In corde prudentis requiescit sapientia et indoctos quoque erudit.* »)

2°. Le portrait que renferme l'édition des *Lagrime di S. Pietro*, imprimé à Munich en 1595, in-f°.

3°. Celui qui fait partie des *Portraits des compositeurs de musique les plus distingués*, de Kreamer.

4°. Celui qu'a publié Ameling, graveur de la cour de Munich, et qu'il a fait suivre des deux vers que nous prendrons tout-à-l'heure pour épigraphe.

5°. Celui gravé par Jean Sadeler, portant les deux mêmes vers. Etc., etc., etc....

Il figure aussi en médaille dans la *Galerie numismatique des hommes célèbres des Pays-Bas*, qu'a exécutée le chevalier Simon. —

Delmotte, à qui j'emprunte ce qui précède et que j'ai presque toujours copié textuellement (1), combat victorieusement l'assertion

(1) Je me suis borné à classer les faits, à rectifier quelques chiffres, à faire disparaître quelques fautes de langue et de phraséologie.

de De Boussu, qui assure (1) sur la foi de Philippe Brasseur (2), que les magistrats de Mons élevèrent à De Lattre, dans l'église de St.-Nicolas, vers le jubé, une statue portant son nom sur le piédestal et cette inscription :

S. P. Q. M.

« MONTIGENÆ ORLANDO, QUÒD EO NASCENTE RENATA EST MUSICA, MONTENSENS HOC POSUÊRE DECUS. »

et que cette statue a été détruite vers 1680.

Delmotte cite un passage de Vinchant, auteur presque contemporain de De Lattre, d'où il résulte que Philippe Bosquier ayant vainement engagé le magistrat de Mons à ériger à Orland une statue en bronze, fit peindre son portrait et y mit ces vers :

Ut Mons Orlandum Lysippi fingeret ære
Bosquier hanc tabulam finxit Apellis ope.

Il est donc avéré qu'aucun monument n'a

(1) Histoire de Mons, pp. 180 et 181. — Lemayeur commet la même erreur dans les notes de son poème *Les Belges*, p. 209. — Paquot a aussi rapporté ce fait d'après De Boussu.

(2) *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum.* Mons, 1637, in-12, p. 84.

ne lui a encore été élevé dans sa ville natale.

Delmotte, s'associant au vœu déjà exprimé par Bosquier, termine son ouvrage en engageant les magistrats de notre ville à élever une statue à leur illustre concitoyen. Le Gouvernement, dit-il, les y aiderait, puisque, par arrêté en date du 7 janvier 1835, il a décidé que les statues de nos grands hommes seraient exécutées par des sculpteurs belges. D'ailleurs, ajoute-t-il, « un appel fait aux Montois pour honorer un des leurs qui s'est illustré par ses talents et son génie, ne les trouvera pas sourds. »

Il y a deux ans que ce dernier vœu a été émis et rien encore n'a été fait pour payer à De Lattre l'hommage qui lui est dû. Puisse sa reproduction, dans les faibles vers qui vont suivre, obtenir plus de succès.



ROLAND DE LATTRE.

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque suâ copulat harmoniâ.

A peine il était né que la foule empressée
L'avait pris dans ses bras, pauvre âme délaissée,
Et regardait l'enfant riant dans son sommeil;
Tant sur ses traits, empreints de grâce et d'harmonie,
Brillait d'un doux éclat l'éveil de son génie....
Tant rayonnait son front vermeil!

Et l'enfant grandissait, comme au sein d'une mère
Bercé par la Cité dans ce calme éphémère
Qui présage toujours un orage lointain;
Et sur son front déjà quelque chose de sombre
Passait, — comme l'on voit la lumière avec l'ombre
Lutter sous un ciel incertain. —

L'église, (en ce temps-là puissante et maternelle),
L'avait sauvé des flots et couvé sous son aile,
Pauvre enfant que le monde en naissant exilait;
Il était de ceux-là qui sous les saints portiques
Du Seigneur tout le jour répètent les cantiques,
Et que la Foi nourrit du plus pur de son lait.

Quand sa voix, emplissant la vaste basilique,
Sous les larges arceaux de la nef catholique
En flots harmonieux montait avec l'encens,
Plus belles du Seigneur paraissaient les louanges,
Et l'on croyait entendre, en haut, la voix des anges
Qui répondait en chœur à ses divins accents.

A peine dans sa bouche expirait l'hymne sainte,
Que le peuple, au sortir de la pieuse enceinte,
Suivait le jeune enfant et lui tendait la main;
Comme pour consoler d'un malheur qu'elle ignore
Cette âme aimante et douce, et qui ne fait encore
Qu'essayer l'existence et chercher son chemin.

Mais lui, comme un beau jour qu'un froid nuage efface,
Hâtait ses pas dans l'ombre et détournait la face
Loin des regards amis, pour cacher un long pleur;
Et tous, avec amour, s'écriaient : « Qu'il prospère!
Pauvre enfant, orphelin du vivant de son père....
Pauvre lis flétri dans sa fleur! » —

Un jour pourtant, un jour qu'à peine commencée,
S'arrêtait la prière en rithmes cadencée
Et qu'une voix manquait au céleste concert,
D'un unanime instinct toute la foule avide
Se tourna tristement sur une place vide....
Et le temple parut désert.

C'est qu'il n'était plus là celui de qui les larmes
Aux psaumes consacrés prêtaient de nouveaux charmes;
On fit à le chercher des efforts superflus;

Nul ne put de ses pas retrouver le vestige,
Et, comme un bel oiseau qui s'échappe à la tige,
L'ange envolé ne revint plus.

II.

Et seul, la poitrine oppressée,
Les yeux rouges, le front brûlant,
Un enfant, la tête baissée,
Pensif, s'éloignait à pas lent.
Délaissant sa jeune chimère,
Il donne un regret à sa mère,
A son berceau paré de fleurs ;
Et dans sa tristesse fatale
Jette sur sa ville natale
Un long regard mouillé de pleurs.

Tristement il poursuit sa route
En s'arrètant à chaque pas,
Et son âme s'épanche toute
Dans un soupir qu'on n'entend pas.
Abandonné, seul, sans défense,
Il songe à ses amis d'enfance,
A leurs différents avenirs,
Et sentant brûler sa paupière
S'étend, faible, sur une pierre,
Écrasé par ses souvenirs.

Puis tout-à-coup son teint s'enflamme,
Son front se relève, et ses yeux,

Ses yeux où resplendit son âme ,
Comme un éclair percent les cieux :
A lui le ciel, à lui le monde!
A lui cette extase féconde
Qui fait rêver les yeux ouverts!
A lui les palmes du génie,
Et tous les dons de l'harmonie !
Et tous les biens de l'univers !

A lui les hommages sans nombre !
Les longues admirations !
D'un peuple abrité sous son ombre
Les bruyantes ovations!
A lui d'unanimes suffrages!
A lui par d'immortels ouvrages
Des jours sereins et fortunés!
A lui la gloire qui console!
A lui la sublime auréole
Qui luit aux fronts prédestinés! —

Et dans la vision céleste
Qui lui rend son malheur léger,
L'enfant aborde d'un pas leste
Les rivages de l'étranger.
Tout entier à sa folle ivresse,
Il sent succéder l'allégresse
A la douleur qui l'obsédait,
Et sur cette terre inconnue
Il marche, suivant dans la nue
Son étoile qui le guidait.

III.

Beau sol de la douce Italie,
Ouvre-lui tes champs bien-aimés,
Prodigue à sa tête pâlie
Tes parfums les plus embaumés ;
Au fils de la terre étrangère
Que l'existence soit légère
Dans tes poétiques séjours,
Et verse à sa lèvre en démence
Un peu de cette gloire immense,
Qui pour toi rajeunit toujours.

France, que les guerres civiles
Voilent de leur crêpe odieux,
Laisse-le passer par tes villes
Ce cygne aux chants mélodieux !
Quand tonne la foudre enflammée,
L'oiseau caché sous la ramée
Suspend ses paisibles concerts ;
Il faut pour qu'il les continue
Que l'arc-en-ciel fendant la nue
Rassérène et calme les airs.

Mais toi, noble et froide Angleterre,
Offre un refuge à l'exilé,
Protége sous ton ciel austère
Son front un moment consolé.
Comme des clameurs triomphales
Élève tes vastes rafales

Pour saluer l'hôte vainqueur,
Et couvre du bruit de tes ondes
Les tempêtes bien plus profondes
Qui grondent au fond de son cœur.

Encor battu par la tourmente,
Pour y couler des jours obscurs,
De tous les arts fidèle amante,
Anvers, reçois-le dans tes murs.
Accorde à son âme embrasée,
Comme une abondante rosée,
Le calme de tes longues nuits;
Chantre qui se tait avant l'âge,
Que ta retraite le soulage
De sa gloire et de ses ennuis.

Et toi, dont bientôt son génie
Va payer l'hospitalité,
Munich, ville à jamais bénie,
Seul port à son adversité,
Comme un naufragé sur la grève
Que ton bras puissant le relève
Et fasse trève à ses malheurs;
Car celui que la honte exile
Ne peut qu'en ce lointain asile
Trouver l'oubli de ses douleurs.

IV.

Avez-vous vu quand l'aurore
De ses premiers feux nous luit?

Ce n'est pas le jour encore,
Mais l'orient se colore,
Ce n'est déjà plus la nuit.

La lumière avec la brume
Lutte, lutte encore un peu,
Puis enfin le ciel s'allume
Comme un fer qui sur l'enclume
Jaillit en gerbes de feu.

La vapeur qui s'amoncelle
Sort en fumant du gazon,
Et par degrés se décèle
Comme une rouge étincelle
Le soleil à l'horizon.

Déjà l'ombre moins hardie
Disparaît de toutes parts,
Et la lumière agrandie
Comme un immense incendie
Se déroule à nos regards.

L'astre monte, monte et verse
Un feu toujours plus brûlant,
Et dans l'éther qu'il traverse,
Comme un roi puissant se berce
Sur son trône étincelant.

Puis à son faîte suprême
S'arrêtant au haut des airs,
Ceint son plus beau diadème,

Et semble l'œil de Dieu même
Qui s'ouvre sur l'univers.

V.

Ainsi long-temps obscur et long-temps solitaire,
Grandit dans le silence et s'annonce à la terre
L'astre de son génie, à lui-même inconnu;
Dissipant par degrés les ombres du mystère
Qui, jeune, à tous les yeux le cachaient, pauvre et nu.

Son orient se lève, et de splendeurs sans nombre
S'illumine son front, toujours pensif et sombre;
Et le ciel, qui s'éveille à sa molle clarté,
Semble un flambeau divin qui jette sur son ombre
Comme une aube de gloire et d'immortalité.

Partout il se fait jour autour de lui; qu'importe
Le nuage qui passe et que le vent emporte,
Quand tout le ciel s'éclaire aux rayons du matin,
Et que l'astre de feu dont l'éclat nous transporte
Se dresse comme un phare à l'horizon lointain!

Laissez, quand déjà l'aube a blanchi la chaumière,
Les aveugles nier l'éclat de la lumière,
Les méchants la braver, la craindre tour-à-tour;
Laissez, et bénissant cette lueur première,
Du soleil qui la suit attendez le retour.

Laissez, la nuit s'efface et l'ombre s'évapore;
Croyez au jour nouveau que vous promet l'aurore,

Comptez sur un midi de feux resplendissant,
Et laissez faire à Dieu, car c'est lui seul qui dore
La gloire d'un grand homme et le soleil naissant:

Le jour, voici le jour qui plane sur le monde!
De l'horizon des arts perçant la nuit profonde,
Son nom long-temps voilé rayonne à tous les yeux,
Et, comme le soleil sort éclatant de l'onde,
D'un long et froid oubli s'élance radieux.

VI.

Le voici maintenant à son sublime faîte.
— Accueilli chez les grands, des peuples recherché,
Sa vie, à ce qu'on croit, n'est plus qu'un jour de fête;
Nul au fond de son cœur ne voit le ver caché.
A lui seul le secret de sa longue souffrance!
Mais en vain tour-à-tour, pour prix de ses travaux,
Albert V de Bavière et Charles IX de France
Le comblent de faveurs et d'hommages nouveaux;
Vainement l'Empereur et l'Homme-Dieu lui-même,
— Celui qui porte au front le plus beau diadême,
Et celui qui du haut du trône épiscopal
Veille, la bible en main, sur l'univers papal, —
D'honneurs, de dignités l'accablant à mesure,
Ont épuisé pour lui leurs bienfaits éclatants;
C'est qu'il n'est point, hélas! de baume à sa blessure,
Et que son mal à lui s'accroît avec le temps;
Qu'honneurs et dignités, tout ce que l'homme envie,
Ne sont qu'un poids de plus à surcharger sa vie,

Un reflet lumineux qui s'attache à ses pas
Et semble lui montrer, là-bas, dans les ténèbres,
Quelque chose d'affreux que notre œil ne voit pas;
C'est que toujours en proie à ses pensers funèbres,
Plus augmente sa gloire et plus autour de lui
Ce qu'il cache dans l'ombre à ses yeux a relui;
C'est qu'il porte en son cœur, volcan que rien n'apaise,
Océan qui gémit sous ses flots courroucés,
Un mal qui le consume, un secret qui lui pèse;
Et que son but atteint, ses désirs surpassés,
Comme l'aigle des monts planant de cime en cime,
Seul, dans le désespoir qui le vient accabler,
Son regard de plus haut a plongé dans l'abîme;
Qu'il sent son impuissance à jamais le combler.

VII.

Aux vallons de Meising, sur la pente affaissée
Qu'arrosent de l'Amber les flots capricieux,
Quand il s'arrête seul, seul avec sa pensée,
Comme un ange déchu qui se souvient des cieux;

Quand dans ce frais asile aux clôtures de chêne,
Voyant les fleurs tomber et les arbres jaunir,
Parfois il se recueille, et de sa fin prochaine
Par un beau soir d'automne aime à s'entretenir;

Quand laissant au hasard flotter ses rêveries,
Le repos lui revient, et qu'il sent là présents
Sa douce Regina, leurs deux filles chéries,
Et ses fils, noble espoir du déclin de ses ans;

Que tout lui porte au cœur, que la jeune famille
L'entoure de tendresse et de soins empressés,
Comme au tronc de l'ormeau la riante charmille
Marie avec amour ses bras entrelacés;

Dans ces moments qu'on croit pleins d'extase profonde,
D'ivresse sans mélange et de purs abandons,
Où l'on ne dirait plus que rien lui manque au monde,
Où semble le bonheur lui prodiguer ses dons;

Dans ce calme apparent d'un cœur qui se possède,
L'œil le moins exercé découvrirait d'abord
A travers son souris un penser qui l'obsède
Et qu'il cache avec soin, comme on cache un remord;

Car toujours sur son front se dessine une ride,
Car son accent est triste, incrédule ou moqueur,
Car son œil a toujours quelque chose d'aride
Qui le voile, échappé des fêlures du cœur.

Même quand il sourit, on sent que sur ses lèvres
Un baume, quel qu'il soit, n'est pas exempt de fiel,
Et que toujours, ô Dieu! des biens dont tu le sèvres
Le souvenir corrompt ce qu'il goûte de miel;

Que la tristesse habite en ses regards si calmes,
Et que, comme oppressé par un poids étouffant,
Celui qui lève un front brillant de tant de palmes,
A son nom prononcé tremble comme un enfant.

Et souvent, par besoin plus que par habitude,
Seuls, à travers les bois se frayant des sentiers,

Ses pas, amis de l'ombre et de la solitude,
Loin de tous les regards s'en vont des jours entiers;

Et là, le front penché, s'accoudant contre un arbre
Et baissant vers la terre un œil voilé de pleurs,
Sombre, immobile et pâle et glacé comme un marbre,
Il regarde à ses pieds naître et mourir les fleurs;

Prête l'oreille au vent qui mollement soupire,
Écoute dans son cœur l'écho de ses regrets....
Et sa force succombe et son courage expire
Comme un mât qui se brise et pend sur ses agrès.

Son souffle, qu'interrompt un éternel murmure,
Veut en vain concentrer sa plainte et son tourment;
On entendrait alors, tout bas, sous la ramure
S'échapper de son sein comme un gémissement.

Venez, si vous l'osez, vous que sa gloire tente,
Qui croyez la mer calme au silence des flots,
Venez voir la victime à vos pieds haletante,
Contempler son délire et compter ses sanglots :

VIII.

« J'ai pu vaincre le temps, j'ai pu dompter l'envie,
Laisser au monde un nom qui ne périra pas,
Me créer une place à moi seul dans la vie
Et de mon existence, au désespoir ravie,
Faire honte en passant aux heureux d'ici-bas;

J'ai pu, moi dans la foule exilé volontaire,
Voir les rois les plus grands m'admettre à leurs côtés,
Frotter à mes haillons leur pourpre tributaire,
Prosterner devant moi les gloires de la terre,
Et pâlir au contact de nos deux royautés;

J'ai pu par ma touchante et sublime harmonie,
Apaisant dans son cœur le souvenir des morts,
De Charles IX éteint ranimer le génie
Quand le monstre, écumant sur son lit d'agonie,
Pour expier son crime inventait des remords;

J'ai pu voir tout un peuple, (et j'en rougis moi-même),
— O Dieu, pardonnez-leur, pardonnez-leur, mon Dieu! —
Me confondre en ses vœux avec l'Être suprême,
Et dans son fol amour, dans son délire extrême,
Frapper d'un nom mortel les voûtes du Saint-Lieu. (a)

Et toujours devant moi, comme une sentinelle,
Ce nom béni par eux dans l'ombre s'est dressé;
Rien n'en put effacer la tache originelle,
Et comme un fer brûlant son empreinte éternelle
De mon front qu'il flétrit en mon âme a passé;

Elle est là, toujours là, vivante, indélébile,
De mes traits obscurcis cachant mal la rougeur,
Comme un spectre, la nuit, qui vous fixe immobile,
Puis s'éloigne, et toujours plus hâve et plus débile,
Vous laisse palpitant sous un remords vengeur.

Lassus! toujours ce nom dont leur foule idolâtre
M'a poursuivi trente ans, trente ans sans se lasser;

Lassus, toujours Lassus, jamais Roland De Lattre,
Jamais ce nom qu'enfant, ma mère, au coin de l'âtre,
Dans un baiser d'amour m'apprit à prononcer!... »

IX.

Ses cheveux sont épars, son haleine glacée
Se refuse un moment au poids de sa pensée;
La terre sous ses pas tourne; son front pensif
Se relève, agité d'un élan convulsif....
Il marche, et tout son corps tressaille,
Et ses pleurs, en vain essuyés,
Entre la ronce et la broussaille
Suivent la trace de ses pieds.

Puis, laissant ses regards flotter dans l'étendue,
— Comme pour y chercher quelque étoile perdue
Qui, dirigeant vers nous son cours silencieux,
Dernier rayon d'espoir, s'éteignit dans les cieux, —
D'un souvenir rempli de charmes
L'image redoublant ses maux,
Sa voix, qui s'éteint dans les larmes,
Laisse encore exhaler ces mots :

X.

« Bords riants de la Trulle, ô plaines fortunées!
Berceau de mon enfance, où je reçus le jour;
Où, d'un ciel tout d'azur douces fleurs couronnées,
Si calmes ont passé mes premières années,
Ville si chère à mon amour;

Mons, ô toi qui m'aimais, ô ma seule patrie! (b)
Où mon père repose auprès de nos aïeux;
Si riche de ton sol et de ton industrie, (c)
Toi qu'en mourant j'invoque avec idolâtrie,
    Toi vers qui se tournent mes yeux;

O murs concitoyens, ô cité maternelle,
Où Du Brucque, à son art parlant en souverain,
Rend aux siècles vieillis leur splendeur solennelle,
Et sculpte des héros la mémoire éternelle
    Debout dans le marbre ou l'airain; (d)

Où D'Albe, promenant le meurtre et l'incendie,
Mesura son triomphe au sang qu'il a versé.... (e)
Mais qui renais enfin, sous les coups agrandie,
Comme, au premier soleil, plus belle et reverdie,
    La plaine où l'orage a passé;

Où Buisseret, rendant sous sa plume savante
Un sens aux livres saints mal lus et mal compris,
Fait éclater du Christ la parole vivante
Et rallume, aux éclairs de son âme fervente,
    La foi, ce soleil des esprits; (f)

Où Bouzanton, séchant des larmes orphelines,
Inaugure au malheur ses toits hospitaliers; (g)
Où jaillissent à flots mille ondes cristallines,
Du temple de Waltrude aux Sœurs Apostolines,
    Du Béguinage aux Écoliers;

Et que domine au loin, de son front séculaire,
Comme un géant debout à l'Orient vermeil,

La tour immense et svelte, au flanc quadrangulaire,
Qui, des vents déchaînés conjurant la colère,
Veille d'en haut sur ton sommeil!

O toi qui m'accueillis, meurtri par la tempête,
Souriant, pauvre mère, à mes premiers accents,
Et dressas une couche où reposer ma tête,
Et m'endormis enfant par un doux chant de fête,
Bercé dans tes bras caressants;

Comme en ces jours enfuis de ma blonde jeunesse,
En cet avril si pur d'affronts contagieux,
Si, le matin, avant que le soleil renaisse,
Je pouvais dans tes murs, sans qu'on me reconnaisse,
Porter mes pas religieux;

XI.

Revoir cette église modeste
Où coulaient mes premiers beaux jours, (H)
Contempler encor ce qui reste
De cette coupole céleste
Que le temps démolit toujours;

Le jubé d'où ma voix si fraîche
S'élançait comme un vol d'oiseau,
La tant vieille chaire où l'on prêche
Le dieu qui naquit dans la crêche
Et tient un sceptre de roseau;

Retrouver l'humble sacristie
D'où puisant l'encens et le sel,

J'allais chercher la sainte hostie,
Et venais à l'Eucharistie
Entonner l'hymne universel;

Ces lieux si chers où mon jeune âge
Se prit si souvent à rêver,
Et ces amis du voisinage
Que dans mon long pélerinage
J'ai cru si souvent retrouver!

Avec eux, une fois encore,
— Réveillés avant le matin, —
Gravir ce mont que fait éclore
La douce blancheur de l'aurore,
Plus beau que le Mont-Aventin; (1)

Ce mont Panisel dont la chaîne
A l'Est borne notre horizon,
Et dans la campagne prochaine
S'étend, comme un énorme chêne
Devant le seuil d'une maison;

Où bien souvent ma main lutine,
Parmi les branches du sureau,
A travers l'herbe et l'églantine,
Avec une adresse enfantine
Dénichait l'humble passereau.

Eden de ma vie, où mon âme
S'ouvrit à Dieu qu'elle implorait,
Quand son nom, comme un saint dictame,

Sur moi fit descendre une flamme,
Une flamme qui m'inspirait,

Qui m'inspirait de saints cantiques
Pour le louer et le bénir; —
Accords dignes des temps antiques,
Qui, dans mes rêves prophétiques,
Semblaient planer sur l'avenir!

XII.

Mais non, plus d'avenir pour moi, plus d'espérance!
Plus rien que la mort qui m'attend,
Plus rien que du mépris la froide indifférence....
Plus rien qu'un reproche insultant!

Et seul, déshérité de mes vœux éphémères,
Toujours plus à plaindre et plus seul,
Attrister de sanglots et de larmes amères
Ces draps qui seront mon linceul!

M'éteindre! et ne laisser après un si beau songe,
Après tant de jours triomphants,
Pas un nom qui ne soit un lâche et vil mensonge....
Pas un aïeul à mes enfants!

Vienne, oh! vienne la mort, la mort qui nous sépare,
La mort, cet éternel adieu,
Qui, le moment venu, de notre âme s'empare
Et la jette aux pieds de son Dieu!

O recevez, Seigneur, dans vos mains paternelles
Cette âme qui se cherche encor,
Délivrez-la, Seigneur, de ses peines charnelles,
Laissez-la prendre son essor!

Hier encor, je disais (pardonne à mon délire
Ce rêve d'immortalité!) :
« Consacrons tout entier aux accords de la lyre,
Hélas! ce qui m'en est resté;

Obéissons enfin à la voix qui m'appelle!
Et tant de labeurs accomplis,
Laissons avec les soins pressants de la Chapelle
Tous ceux dont mes jours sont remplis!

Que l'art seul désormais occupe mes pensées!... » —
Et, sans attendre au lendemain,
Ces lignes, que mes pleurs avaient presque effacées,
S'échappaient de ma faible main....

Comme ce conquérant sur la plage ennemie
Brûle ses vaisseaux dans le port,
Je ne conservais rien, que cette lyre amie....
Qui manque à mon dernier transport! »

XIII.

Et ses tempes brûlaient, ses phrases saccadées
Brisaient à tout instant le fil de ses idées
Dont, sans frémir pour lui, personne n'aurait pu
Compléter dans ses yeux le sens interrompu.

Et sur son lit de mort, quand sa tête affaiblie,
Hélas! se souvenait à l'heure où l'on oublie,
Pas un signe d'effroi, de honte ni de deuil
Ne se manifestait qu'en un dernier coup d'œil.
Seulement, à travers ses mots qui s'interrompent
Comme un luth impuissant dont les fibres se rompent,
Un nom, toujours le même, au passage glacé,
Se mourait sur sa lèvre, à peine commencé :

XIV.

« Mes enfants, disait-il.... — Et ses mains expirantes
Les appelaient à lui, comme pour les bénir; —
Ombres de mon passé, qui, sur ma couche errantes,
Me feriez croire à l'avenir....

Enfants, pour qui ma gloire est quelque chose encore,
Et dont les doux regards vont se ternir d'effroi....
A travers les honneurs dont mon deuil se décore,
Dites, entendez-vous cet appel du beffroi?

Enfants, c'est le dernier qu'ici-bas Dieu nous donne.
Bénissez-le, priez (c'est l'instant solennel!)
Pour qu'il aide mes pas et pour qu'il nous pardonne,
Enfants, le crime paternel;

Car celui, voyez-vous, dont tinte l'agonie
N'a pas long-temps, amis, trouvé le soleil beau;
Ce père que vos pleurs suivront jusqu'au tombeau,
Ce Lassus dont le monde admira le génie....

C'était .... »

— Mais pour jamais se referment ses yeux,
Et, comme enveloppé d'un éternel mystère,
Le nom commencé sur la terre
Alla s'achever dans les cieux! —

Ses regards seuls, tournés vers nos bords qu'il envie,
Et son doigt vers nous étendu,
Attestaient qu'il avait perdu
En nous perdant, plus que la vie.



C'est ainsi qu'il mourut loin du beau ciel natal,
Et les Arts éplorés, sur sa couche dernière
Traînant leur deuil monumental,
Ne purent consoler son ombre prisonnière;

Car sur son froid tombeau, de trois siècles ancien,
Du nom qu'il repoussait l'opprobre se consomme,
Et ce nom qui n'est pas le sien,
Est le seul qu'à ses fils ait transmis le grand homme.

Comme dans son vivant, exilé dans sa mort,
Jamais souffle lointain sur sa tête flétrie,
Dans son sépulcre ne l'endort
D'un chaste et frais parfum de la belle patrie.

Et moi seul, sur les bords où son œil vit le jour,
Moi seul, comme un titre de gloire,

Revendique encor sa mémoire,
Et lui garde un pieux amour!... —

Puissent du moins ma voix, ma voix reconnaissante,
Et ce modeste encens que je t'offre à genoux,
Te rendre à la fin moins pesante
La terre où le malheur t'emporta loin de nous!



ÉPILOGUE. (k)

Et vous qui m'écoutez, vous dont l'âme attentive
Gardera de mes vers l'empreinte fugitive,
Vous, qui daignez sourire à nos efforts constants
Pour rendre à l'avenir l'éclat des anciens temps,
Vous dont le noble appui, dont la présence illustre
A ce culte des arts ajoute un nouveau lustre,
C'est vers vous, Magistrats, que s'exhale en ce jour
Cet hymne de regret, d'espérance et d'amour :
De trois siècles d'oubli fiers de venger l'outrage,
Ressuscitez pour lui les honneurs d'un autre âge;
Rappelez de l'exil, rendez à ses neveux
Cet aïeul méconnu que réclament nos vœux ;
Qu'à contempler ses traits la ville s'habitue,
Qu'un monument s'élève, un marbre, une statue
Où, par des soins pieux renaissant consolé,
Rentre enfin dans nos murs le grand homme exilé;
Rendons-lui parmi nous sa place bien-aimée,
Exhumons du passé sa chaste renommée,
Et, pleins d'un noble orgueil, léguons à l'avenir
D'un père qui n'est plus l'imposant souvenir.
Songez-y, Magistrats, car cette dette est sainte;
Peut-être autour de nous, dans cette même enceinte
Où j'ose proclamer les honneurs qu'il attend,
Un de ses fils est là qui me voit et m'entend;
Enfant dépossédé du sublime héritage,

Qui n'a reçu de lui que ses maux en partage
Et qui, les yeux au ciel, tressaillant à ma voix,
Pense à lui maintenant pour la première fois!
Oh! rendons-lui ce père, objet de nos hommages,
De regrets et de fleurs entourons ses images,
Et qu'un jour l'étranger l'admirant comme nous
Devant tant de grandeur fléchisse les genoux.
Élevant de nos mains l'autel expiatoire,
Donnons un nouveau lustre à notre vieille histoire,
Rattachons au présent la chaîne du passé,
Continuons pour nous ce qu'il a commencé;
Disons à nos enfants comme en ces jours prospères,
Brillait d'un pur éclat la gloire de nos pères,
Et que l'exemple saint de tous ces morts fameux
Leur impose la loi de rester grands comme eux.
Songez-y; pour qu'un peuple, — un pays, — une ville, —
(Émancipés d'hier à la gloire civile,)
Puisse prendre sa place au rang des nations,
C'est trop peu du hasard des révolutions;
Il lui faut un passé, des titres où se fonde
De son nouvel état la racine profonde,
Afin qu'à ses rivaux il semble être rendu
Comme un frère exilé que l'on croyait perdu,
Et que tous, dans leur sein empressés de l'admettre,
Par ce qu'il fut jadis jugent ce qu'il doit être.
Il faut que le Pouvoir, pour atteindre à ce but,
A toutes les grandeurs apporte son tribut,
Recherche tous les arts, les protége et repeuple
De titres glorieux les annales du peuple!
Ses titres! et qui donc en aurait de plus beaux

Si, remuant enfin la poudre des tombeaux,
Les Belges, indignés d'un dédain qui les blesse,
Redemandaient au temps leurs lettres de noblesse,
Et mettaient au grand jour, artistes et savants,
De leurs morts immortels les souvenirs vivants?
C'est à vous, Magistrats, d'électriser leur zèle!
Certes, la tâche est noble, elle est grande, elle est belle,
Elle est digne surtout! et pour la commencer,
Vous n'avez qu'un seul mot, un seul à prononcer!
De ces premiers efforts posez-vous les arbitres,
De De Lattre oublié revendiquons les titres,
Inaugurons par lui, qui l'a tant mérité,
Ce grand œuvre de gloire, hélas! et d'équité;
Rendons-lui du passé les pompes disparues,
Consacrons de son nom quelqu'une de nos rues, (l)
Et que nos fils, heureux et fiers d'en hériter,
Un jour par leurs succès songent à l'imiter!
Des grands hommes éteints honorer la mémoire,
C'est jeter dans les cœurs des semences de gloire,
C'est nous montrer, à nous, cet immortel chemin
Où nos pères viendront pour nous tendre la main;
Car toujours dans nos murs, toujours parmi les nôtres
Le culte des beaux-arts a trouvé des apôtres,
Toujours dans sa splendeur leur astre nous a lui:
C'était Lassus alors, c'est Fétis aujourd'hui.



NOTES.

(A) Le jeudi de la *Fête-Dieu,* en 1584, un violent orage accompagné d'une grosse pluie, éclata sur Munich. Le duc Guillaume voyant que la procession, où devait se trouver l'évêque d'Eichstaedt, ne pourrait sortir de Saint-Pierre, ordonna que l'on avancerait l'ostensoir jusque sous le porche de l'église, en psalmodiant le chant prescrit par le rituel. Mais à peine De Lattre, à la tête de la chapelle ducale, eut-il commencé le motet : *Gustate et videte quam suavis sit Dominus timentibus eum,* que la pluie cessa tout-à-coup et que le soleil reparut. La procession se mit en marche. — Le peuple cria au miracle et regarda De Lattre comme un être divin. — On avait remarqué qu'une nuée épouvantable creva peu après la rentrée de la procession, et que, pendant la marche, chaque fois que De Lattre et ses chanteurs répétaient le motet, le soleil resplendissait de tout son éclat, tandis qu'il semblait se cacher lorsque les chants cessaient. Dès lors, ce motet fut adopté pour les processions qui avaient lieu à l'effet d'obtenir du beau temps.

(B) Si Rome est redevable de ses premières lois aux conférences mystiques de Numa et de la nymphe Egérie, la

capitale du Hainaut doit sa renaissance (1) à la fervente intimité de Waudru, fille de Walbert, 5e. comte de Hainaut, avec un pieux personnage qui a laissé son nom à la petite ville de Saint-Ghislain. On montrait encore, il y a quelques années, l'entrée d'un souterrain par lequel notre fondatrice communiquait au 6e. siècle avec ce saint catéchumène (2). Le peuple, toujours avide de mystères, accourut en foule aux lieux qu'illustraient nos deux thaumaturges, et Mons, déjà entouré de remparts, était en 804, sous Albon Ier., la principale ville du pays et la capitale du comté de Hainaut. Le monastère fondé par Waudru, qui jusqu'alors avait été gouverné par une abbesse, entra à cette époque sous la domination des comtes de Hainaut, qui prirent bientôt après le titre de comtes de Mons. Ces comtes rendaient la justice au nom du souverain. Si, comme le prétend Eginhard, le puissant Charlemagne ne savait pas même signer, on ne peut révoquer en doute que les comtes de Hainaut possédassent, sous ce rapport, toutes les qualités nécessaires pour le représenter dignement; il est vrai que la justice de ces temps était moins embrouillée que la nôtre. En compen-

(1) L'existence d'une ville, bâtie sur l'emplacement du Château-Lieu, dans la *forêt charbonnière* (le Hainaut), et détruite par les barbares, sur la fin du quatrième siècle, est une supposition si obscure et si peu importante, que nous l'admettons volontiers sur le dire de nos anciens chroniqueurs.

(2) On a beaucoup parlé des miracles opérés par Waudru avant et après sa mort; nous n'en citerons qu'un posthume : en 860 le comte Albon II, à la suite de quelques démêlés avec les chanoinesses, jura *que le lendemain il les remettrait à leur place*; ces femmes pieuses eurent recours à leur bienheureuse patronne, et le lendemain le comte n'existait plus!

sation, la plupart des délits se rachetaient à prix d'argent, comme cela se voit encore quelquefois aujourd'hui, et dans les affaires criminelles un peu obscures, la prestation de serment suffisait pour faire pencher la balance en faveur de l'accusé, du moment qu'il se trouvait un certain nombre de témoins pour jurer avec lui. C'est ce qui nous valut, assure-t-on, la visite des Normands, déjà désireux de s'instruire dans d'aussi belles institutions. Lorsque les partis opposaient serment à serment, et que les épreuves au fer ardent, à l'eau froide, à l'eau bouillante, et autres aménités judiciaires de l'époque, paraissaient insuffisantes, on s'en rapportait chrétiennement aux Jugements de Dieu, dont l'infaillibilité ne le cédait alors en rien à ceux de notre saint-père le pape. Les dissentions fréquentes et les débats longs et sanglants dont Mons fut si souvent le théâtre sous ses anciens comtes, nous paraissent, ainsi que l'invasion des Huns et des Normands, d'une trop faible importance pour que nous ayons à nous en occuper dans une simple note. D'ailleurs toutes les histoires de villes se ressemblent, et les premiers matériaux sont toujours les mêmes : on doit successivement au fanatisme et à la superstition, la fondation des églises et des monastères; à la crainte ou à l'ambition féodale, la construction de ces tours, de ces forteresses, de ces portes massives, dont les débris existaient encore chez nous il y a quelques années; enfin, aux progrès du commerce et de l'industrie, les chemins, les canaux, les digues, les ponts et les ateliers. La noblesse et le clergé ont cherché partout à abrutir le peuple et à le fortifier par des aumônes humiliantes dans ses habitudes de fainéantise si favorables aux empiétements du pouvoir. Faiblement

resserrés par l'énergie nationale, ces deux colosses attiraient tout pour tout dévorer. Loin de refluer vers le peuple, leurs richesses allaient s'enfouir dans les caveaux d'un donjon ou d'un monastère; on les consacrait à des plaisirs ruineux ou à l'entassement d'une masse de pierres élevées pour la plus grande gloire de quelque Saint inconnu ou de problématique mémoire. Le peuple accablé sous ce double licou, croupissait à la fois dans la misère, dans l'ignorance, et semblait ne compter pour rien dans la balance du pouvoir. Laissons à leur obscurité cette tourbe de tyrans au petit pied, d'autocrates secondaires, et si l'histoire en exhume quelques-uns, que ce ne soit que le petit nombre de ceux qui par leurs vertus ou par leurs actions ont cherché à alléger les maux de la patrie dans ces jours d'abaissement et d'esclavage. Le reste de nos annales nous offrira assez de motifs d'être fiers du sol qui nous a vus naître.

(c) « Mons, au 16e. siècle atteignait, dans tous les genres, à son plus haut point de splendeur : les manufactures de draps et de serge étaient en tel nombre, qu'à l'heure de la sortie des ouvriers, les rues devenant trop étroites, le son du beffroi arrêtait momentanément la circulation des voitures. — Nulle part on ne travaillait le fer avec plus de dextérité. — La probité scrupuleuse de nos orfèvres, les progrès qu'ils avaient fait faire à la ciselure, inspiraient aux étrangers autant de confiance que d'admiration; plusieurs rues habitées par ces artisans, semblaient les riches galeries d'une mine de métaux précieux. »

Paridaens. *Mons,* pp. 54 et 55.—Archives de Mons, Registres du conseil de ville et autres pièces. — De Boussu. — Lemayeur, etc.

Alors le culte des arts était en vénération parmi nous, alors florissaient la plupart de nos compatriotes dont l'histoire a gardé le souvenir.

(D) Jâques Du Brucque, sculpteur fameux, né à Mons. Il acheva le jubé de Ste.-Wandru, commencé par un italien.

(E) Le 12 novembre 1515, fut inauguré dans nos murs, comte de Hainaut, le puissant Charles-Quint, qui changea la face de l'Europe et imprima une forme nouvelle à son système politique. Mons était alors au plus haut point de splendeur, et ce dominateur des nations la maintint constamment calme et heureuse, au milieu des calamités et du bouleversement des états voisins. Mais hélas! ce sort prospère ne devait pas être de longue durée, et bientôt un tigre altéré de sang, satellite plus furieux encore que son maître, Albe de Tolède enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, arrive dans nos murs avec un brandon enlevé au dernier auto-da-fé de Madrid, encombre les cachots, les dégorge au moyen des échafauds, et semble vouloir massacrer la nation en masse, sans doute pour forcer l'histoire d'oublier des forfaits qui cependant ne lui sont pas tous échappés.

La mort de Charles-Quint avait ouvert les Pays-Bas aux nombreux sectateurs de Luther et de Calvin, qui s'y étaient impatronisés à la faveur du changement de gouvernement. Déjà Lille, Tournay et Valenciennes s'étaient convertis aux réformateurs. Nos compatriotes, soit par conviction, soit par politique, soit enfin par la force de l'habitude, étaient restés fidèles au culte de leurs pères, et tenaient un asile ouvert CONTRE *les ennemis de la religion et du Roi*.

Mais en vain pour s'opposer aux progrès des nouvelles

doctrines et forcer les prédicants à se retirer, le successeur de Charles-Quint, par réglement en date du 2 novembre 1555, avait-il déclaré les étrangers inhabiles aux emplois dans le Hainaut; en vain par un arrêté du 25 août suivant, ORDONNA-T-ON *de tuer les nouveaux sectaires, non seulement impunément, mais encore* AVEC HONNEUR, *comme l'on fait un ennemi commun de la patrie et grassateur public.* — Et cette ordonnance était en vigueur dans la ville de Mons, qui 234 ans plus tôt ouvrait ses portes aux Juifs chassés de France par Philippe-le-Long (qui les avait préalablement dépouillés) et affectait à leur habitation spéciale cette même *rue des Juifs* encore existante aujourd'hui : sublime exemple d'humanité et de tolérance religieuse! —

Ces mesures paraissaient encore insuffisantes pour résister aux empiétements du calvinisme et du luthéranisme; c'était par des flots de sang que la cour de Madrid voulait calmer l'effervescence populaire, et le duc d'Albe est lâché sur les Pays-Bas avec une armée de dix mille hommes. Il débarque à Anvers le 22 août 1567. Marguerite de Parme, depuis 9 ans gouvernante générale des Dix-sept Provinces, *obtient* sa retraite, et d'Albe y organise dès son arrivée le *conseil des troubles*, autrement dit le *conseil de sang*.

Le Prince d'Orange et tous ceux qu'on appelait alors les rebelles, déclarés criminels de lèze-majesté, sont contraints à évacuer les Pays-Bas, et le duc d'Albe ordonne des prières publiques, non pas en expiation de ses crimes, mais en actions de grâces de ses horribles succès. On

pourrait dire de lui ce qu'on a dit naguère de l'infâme Trestaillons :

> Missionnaire armé, dont le Pape lui-même
> N'accusa jamais la lenteur.

En effet Pie V lui dépêcha des ambassadeurs chargés de le *congratuler* et de lui offrir de sa part un chapeau et une épée enrichie d'or et de pierreries. Ce dernier présent lui fit comprendre assez qu'il restait encore du sang à répandre et des villes à ravager. Le monstre dans son ambition ne mit plus de bornes à ses vertiges d'atrocité; il se fit élever à Anvers un superbe monument qui semblait le représenter debout sur les ruines de notre malheureuse patrie. Il voulut un *dixième* sur *la vente* des biens mobiliers, un *vingtième* sur celle des immeubles, et enfin un *centième,* une fois donné, sur ces deux espèces de biens. Les États assemblés s'opposèrent à l'imposition du *dixième;* mais les remontrances devenant inutiles, des députés furent envoyés en Espagne, pour porter au pied du trône les réclamations de tout un peuple.

D'Albe qui, jusqu'alors, n'avait pas cru devoir dissimuler ses projets, feignit d'accorder une amnistie à la majeure partie *des rebelles;* il promit l'oubli du passé et le pardon des injures. Mais déjà rien ne pouvait plus le soustraire à l'exécration dont il était l'objet. Mons et les autres villes regorgeaient des sbires du tyran, les États avaient perdu leurs priviléges, des *tailles* énormes pesaient sur le peuple, et les exactions du duc avaient rendu insupportable le joug de sa tyrannie. Le besoin de s'y soustraire semblait par moments confondre les croyances, et tous les partis se réunissaient pour le

maudire. — De nouveaux députés se rendirent à Madrid.

En 1570, les huguenots, sous la conduite de Bauduin de Gavre, baron d'Incy, s'étant rendus maîtres de Cambrai, Louis de Berlaimont, archevêque du diocèse, vint avec son chapitre se réfugier à Mons.

Cependant la voix du peuple n'avait pas été écoutée et le fatal réglement sur la perception du *dixième* et du *vingtième* denier avait été publié en cette ville le 4 septembre 1571.

Les huguenots ou les *gueux* (c'est ainsi que le comte de Berlaimont avait appelé les citoyens véritablement amis de leur patrie; ils voulurent garder ce nom, qui est aujourd'hui leur plus beau titre de gloire) les huguenots, commandés par Lumay, comte de la Marche, s'étaient emparés du port de Brielle, le 1er. avril 1570; plusieurs villes leur ouvrirent ensuite leurs portes, et cette première étincelle de l'esprit public fut le signal d'un vaste incendie.

Louis de Nassau se rendit maître de Mons le 24 mai 1570, par un stratagème qui mérite d'être rapporté : Antoine Pinter et quelques autres de ses partisans pénétrèrent dans la ville le 23, déguisés en ouvriers brasseurs. Le lendemain, de grand matin, ils se présentèrent à la porte de France pour en sortir. Ils massacrèrent le portier, et le prince Louis entra dans Mons avec soixante hommes de cavalerie seulement. Jean de Hangest, seigneur de Genlis, vint bientôt l'y joindre avec six cents autres cavaliers qui avaient chacun un fantassin en croupe. Ces mots, toujours entendus : *Vengeance et Liberté!* réveillèrent en sursaut les habitants. L'audace et le courage des huguenots suppléaient à leur nombre. Ils s'emparèrent de l'hôtel de ville et se rangèrent en bataille sur la Grande

Place. Mons fut pris avant d'avoir eu le temps de songer à sa défense.

Cette nouvelle fit sur le duc d'Albe l'effet d'un coup de foudre ; impatient de ressaisir sa proie, il décida le siége de la ville; ses troupes vinrent camper à Belian, la veille de la St.-Jean, et l'attaque commença. On prétend qu'il accusa long-temps les habitants d'avoir été d'intelligence avec le prince d'Orange.

Par décret en date du 18 juin 1572, Philippe II transféra dans la ville d'Ath, les assemblées des États, les siéges de justice, le baillage et la haute-cour, et déclara nuls tous jugements, décrets et actes de justice, faits ou à faire à Mons, durant l'occupation de cette ville par les rebelles.

Le siége de Mons fut de longue durée; un combat s'engagea à Jemmapes et un autre à Harmignies, entre les soldats du duc d'Albe et ceux du prince d'Orange, qui venaient au secours de la place. Tous deux furent sans résultat pour le siége. — C'est pendant ce temps que Charles IX, le grand musicien et l'habile chasseur, organisait les massacres de la St.-Barthélemy, et des fenêtres de son palais, présidait, en y participant, à l'assassinat d'une partie de ses sujets.

Mons, privé de secours, fut enfin forcé de capituler le 19 septembre. Il ouvrit ses portes au Duc d'Albe après avoir échangé des ôtages, garants de la foi des traités. En commémoration de cet événement, on institua une procession qui se fit annuellement le jour de la St.-Mathieu, jusqu'en 1691.

Cependant l'heure approchait où l'atroce plénipotentiaire de Philippe II allait enfin succomber sous le poids de ses crimes; Philippe sentait la nécessité de briser

bientôt l'instrument de sa tyrannie, et Don Louis De Requesens fut nommé pour le remplacer en 1574. Despote adroit et hypocrite, Philippe méconnut le sang dont un monstre subalterne s'était gorgé par ses ordres : *j'accorde*, lui dit-il, lorsque ce dernier gisait sur son lit de mort, *j'accorde de vous avoir établi gouverneur général de mon pays de Flandre,* AVEC CERTAINES INSTRUCTIONS; *si vous en avez abusé, ce n'est pas à moi, mais à vous seul, que la charge en demeure.*

Et le lâche exécuteur de tant d'homicides mourut à Lisbonne, désavoué de son maître, dans les convulsions du remords et du désespoir. Il avait alors 74 ans. Don Louis, son successeur, était entré à Bruxelles le 17 novembre 1574. Son gouvernement fut assez doux; il fit ôter la statue de bronze que le duc d'Albe s'était érigée dans la citadelle d'Anvers, et parvint à captiver l'amour du peuple. Mais il n'eut pas le temps de réparer tout le mal qu'avait fait son prédécesseur. Il mourut le 5 mars 1576, et le gouvernement des Pays-Bas fut confié au Conseil d'État. . . . .

(F) Buisseret ou Busseret, (François), d'abord évêque de Namur, puis archevêque de Cambrai, naquit à Mons en septembre 1549. Il mourut à Valenciennes le 2 mai 1615 et fut inhumé à Cambrai. Il étudia à Lille, obtint le canonicat à Cambrai et fut député à Rome près de Sixte-quint par le Concile provincial tenu à Mons, dans l'église de Ste.-Waudru, en 1586. Il remplit successivement les fonctions d'Official, d'Archidiacre, de Doyen, de Grand-Vicaire et de professeur de droit canon à l'université de Paris. C'est à lui qu'on doit l'érection de l'école dominicale établie sur l'emplacement de l'ancienne

halle aux draps; il y fit bâtir une chapelle. — Rien n'égalait ses soins pour l'instruction de la jeunesse, et il composa, entre autres ouvrages, le Catéchisme du Diocèse. Ce prélat vertueux et éminemment distingué, homme de foi, de science et d'érudition, fut un de ceux qui combattirent l'hérésie avec le plus de zèle, de logique et d'éloquence. — On assure qu'il avait déjà été désigné en 1598 pour occuper le siége archiépiscopal de Cambrai, mais qu'il avait refusé d'y monter par excès d'humilité. Il n'en prit possession qu'en 1615, après avoir été pendant 13 ans évêque de Namur.

De Boussu, *Histoire de Mons;* Carpentier, *Histoire de Cambrai;* Valère-André et Guillaume Gazet, *Bibliothèque belgique;* N. De Guise, Brasseur, Delewarde, Hossart,... etc.

(g) Louise De Bouzanton, veuve en premières noces de Jean de Hornu et en secondes noces de Philippe Du Jardin, receveur général des États. Elle fonda le 20 janvier 1562, l'hospice des Orphelins, qui fut établi sur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Bavière.

(h) L'ancienne église de St.-Nicolas fut entièrement consumée par les flammes en 1664, et reconstruite aux frais des paroissiens quelques années plus tard.

(j) De Lattre avait fait un voyage à Rome vers 1541, et séjourné près de deux ans dans cette ville.

(k) Cette pièce devait être lue à la séance publique de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, — du 16 avril 1838.

(l) Il existe à Mons, près de l'église de St.-Nicolas en Havré, une méchante ruelle, une espèce d'impasse,

dont le nom mal orthographié offre cependant beaucoup d'analogie avec celui de notre illustre compatriote; ce qui prouverait que nos pères enregistraient avec un peu plus de soin que nous nos communs brevets d'immortalité.

FIN.

